

**19 & 20 MARS 2025**

## Le Président de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne, (UPEC)

- VU** le code de l'éducation, et notamment ses articles L712-1 et suivants, L719-1 et suivants, L953 -2, R712 -1 à R712-8 et D 719-1 à D 719-40 ;
- VU** le décret n°2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou la désignation des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023 ;
- VU** la délibération du Conseil d'administration en date du 07 septembre 2022 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé a été élu à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne ;
- VU** la décision cadre de recours au vote électronique prise après avis du comité social d'administration et du comité électoral consultatif ;
- VU** l'arrêté 2025-ELE-UPEC-01 fixant le calendrier électoral pour le renouvellement complet des représentantes et des représentants des usagers aux conseils centraux de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;
- VU** l'arrêté modificatif 2025-ELE-UPEC-03 portant recevabilité des listes de candidatures aux élections des représentantes et des représentants des usagers aux Conseils centraux de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) Val-de-Marne fixant le calendrier électoral pour le renouvellement complet des représentantes et des représentants des usagers aux conseils centraux de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;
- VU** l'avis du Comité électoral consultatif en date du 13 février 2025 ;



**ARRÊTE**

### ARTICLE 1 :

Sont déclarées recevables pour les élections des représentantes et des représentants des usagers aux Conseils centraux de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) Val-de-Marne organisées du mercredi 19 mars 2025 à partir de 10 heures 00 jusqu'au jeudi 20 mars 2025 à 16 heures 00, les listes de candidatures suivantes :

#### → 1.1. POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA) DE L'UNIVERSITÉ

	Collège Usagers
Nom de la liste	1- UE, UNEF : union syndicale contre l'extrême droite et pour une fac ouverte à tou.te.s
Nom de la liste	2- UPEC EN COMMUN
Nom de la liste	3- ÉNERGIE ÉTUDIANTE - ALTER ÉNERGIE ETUDIANTE
Nom de la liste	4- BOUGE TA FAC
Nom de la liste	5- FEDER

**Membres des usagers,**

**Votez  
en ligne,**

pour élire vos représentantes et  
représentants aux Conseils centraux  
de l'Université

**19 & 20 MARS 2025**

→ **1.2. POUR LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE (CFVU) DU CONSEIL  
ACADÉMIQUE DE L'UNIVERSITÉ**

Collège		Collège Usagers
Secteur		
Nom de la liste	<b>Secteur 1</b> <i>Disciplines juridiques, économiques et de gestion</i>	1- UE, UNEF : union syndicale contre l'extrême droite et pour une fac ouverte à tou.te.s 2- UPEC EN COMMUN 3- ÉNERGIE ÉTUDIANTE - ALTER ÉNERGIE ETUDIANTE 4- BOUGE TA FAC 5- FEDER
	<b>Secteur 2</b> <i>Lettres, sciences humaines et sociales</i>	1- UE, UNEF : union syndicale contre l'extrême droite et pour une fac ouverte à tou.te.s 2- UPEC EN COMMUN 3- BOUGE TA FAC
	<b>Secteur 3</b> <i>Sciences et technologies</i>	1- UE, UNEF : union syndicale contre l'extrême droite et pour une fac ouverte à tou.te.s 2- UPEC EN COMMUN 3- BOUGE TA FAC
	<b>Secteur 4</b> <i>Disciplines de santé</i>	1- BOUGE TA FAC 2- FEDER

**Membres des usagers,**

**Votez  
en ligne,**

pour élire vos représentantes et  
représentants aux Conseils centraux  
de l'Université

**19 & 20 MARS 2025**

→ **1.3. POUR LA COMMISSION DE LA RECHERCHE (CR) DU CONSEIL ACADÉMIQUE DE L'UNIVERSITÉ**

Nom de la liste	Collège	Collège Usagers
	Secteur	
Secteur 1 <i>Disciplines juridiques, économiques et de gestion</i>		1- JEUNE RECHERCHE DOCTORALE 2- BOUGE TA FAC
Secteur 2 <i>Lettres et sciences humaines et sociales</i>		PAS DE LISTE DEPOSÉE
Secteur 3 <i>Sciences et technologies</i>		PAS DE LISTE DEPOSÉE
Secteur 4 <i>Disciplines de santé</i>		1- BOUGE TA FAC

**ARTICLE 2 :**

Le présent arrêté est porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage sur les campus de l'Université, ainsi que par une mise en ligne sur le site élections dédié.

Fait à Créteil, le 12 mars 2025

**Le Président de l'Université**

Le Président de l'Université  
Paris-Est Créteil Val-de-Marne - UPEC  
Jean-Luc Dubois-Randé

**Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ**

**Membres des usagers,**

**Votez  
en ligne,**

pour élire vos représentantes et  
représentants aux Conseils centraux  
de l'Université